

Le Châble, le 30 mars 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

PPE Majestic par le Bureau commercial Michaud SA pour l'assainissement de la toiture avec pose d'isolation sur la parcelle n° 49, folio n° 1, zone T1, lieu-dit Mondzeu à Verbier, coord. 2583497/1104945 (Projet en dérogation à l'art. 97 du RCCZ)

La Commune de Bagnes pour la pose d'un module WC sur la parcelle n° 13032, folio n° 27, zone de constructions et d'installations publiques, lieu-dit St-Marc au Châble, coord. 2582940/1102795

Mme Anne-Christine Sviden-Berrada par le bureau d'architecture Serge Albertini pour l'agrandissement d'un chalet sur la parcelle n° 3802, folio n° 149, zone T4, lieu-dit Dabone à Verbier, coord. 2584487/1105072

PPE Modigliani par le Bureau commercial Michaud SA pour l'assainissement de la toiture avec pose d'isolation sur la parcelle n° 3723, folio n° 11, zone T3, lieu-dit La Prétaire à Verbier, coord. 2583932/1106063 (Projet en dérogation à l'art. 97 du RCCZ)

M. Peter Warnoe par le bureau d'architecture P. Coupy SA pour la rénovation de l'appartement des combles et l'assainissement de la toiture avec pose d'une isolation sur la parcelle n° 4003, folio n° 1, zone T1, lieu-dit Mondzeu à Verbier, coord. 2583670/1105030 (Projet en dérogation à l'art. 97 du RCCZ)

M. Michaël Belbas pour le changement de couverture et l'agrandissement de l'habitation et du bûcher sur la parcelle n° 17353, folio n° 23, hors zone, lieu-dit Les Tsables à Fontenelle, coord. 2582778/1103687

M. Stuart Belbas pour l'agrandissement de l'habitation et la modification des aménagements extérieurs sur la parcelle n° 11235, folio n° 35, zone agricole, lieu-dit Le Chatelard à Prarreyer, coord. 2584159/1102364

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale

de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.